

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 50 (1924)  
**Heft:** 17  
  
**Nachruf:** Marignac, Alfred

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

vécu que grâce au budget de l'Etat. Eh bien ! ce n'est pas suffisant. Il faudrait à côté de cela un effort de l'initiative personnelle, de l'initiative privée et, en particulier, ceux qui ont bénéficié de ces Ecoles devraient s'y intéresser davantage et montrer par des preuves tangibles, matérielles, leur attachement à ces écoles.

Nous avons à Lausanne une Société académique vaudoise dont je m'honneur d'avoir été un des fondateurs. Au moment de la fondation, nous envisagions pour elle un avenir prospère et espérions que les capitaux recueillis permettraient à notre jeune Université de se développer sans faire appel pour tout à l'Etat et de disposer d'un budget en quelque sorte privé, qui est souvent plus important et qui peut parfois jouer un rôle aussi important que l'officiel. Eh bien ! ce mouvement n'a pas rendu ce que nous espérions, on se traîne avec des sommes minimes, avec un nombre de membres extrêmement faible. On ne comprend pas assez, dans le monde des anciens élèves, ce qui est un véritable devoir de reconnaissance envers l'école où l'on a acquis tout ce qui vous a permis, Messieurs, d'accomplir les tâches magnifiques auxquelles vous vous êtes donnés.

Il faudrait que le mouvement qui s'est dessiné à Zurich se dessine également à Lausanne. Je puis dire, en parlant par expérience personnelle, que nous avons vu dans bien des occasions combien ces ressources privées, en dehors du budget de l'Etat, peuvent jouer un rôle capital dans le développement de la recherche et dans les conquêtes de la science pure et appliquée. C'est une grave erreur que d'établir une cloison étanche entre ces deux groupes de sciences, les sciences pures et les sciences appliquées. L'expérience a montré, dans ce dernier demi-siècle, que bien souvent des découvertes, qui en somme paraissaient n'avoir aucune importance pratique, avaient au contraire des conséquences formidables. Pensez aux Rayons X, aux premières expériences d'Ampère, et tant d'autres. D'autre part des recherches pratiques peuvent très bien mettre sur le chemin des découvertes scientifiques de la plus haute valeur. Voyez Pasteur et ses découvertes. Et souvent ces découvertes dépendent d'un modeste crédit accordé à propos. A Lausanne, par exemple, ceux qui ont quelque souvenir de ce qui se passait dans nos laboratoires dans les années 1890 et suivantes, savent bien que si l'on avait eu quelque modeste crédit en dehors du budget, la découverte de la fixation de l'azote atmosphérique aurait probablement pris date à Lausanne et non à Berlin.

Permettez-moi, Messieurs, de terminer ces paroles et ce trop long discours en vous rappelant l'existence de la Société académique vaudoise et en souhaitant que de cette belle journée, qui marquera dans les annales de votre Société, sorte également un mouvement qui puisse marquer un progrès pour l'Université tout entière, par le développement et la prospérité de la Société destinée à la soutenir, la Société académique vaudoise.

Permettez-moi, Mesdames et Messieurs, d'unir ces deux Sociétés dans un même toast : la Société académique vaudoise et la Société vaudoise des Ingénieurs et des Architectes.

Qu'elles vivent ! J'ai dit.

## NÉCROLOGIE

### Alfred Marignac.

Le 15 juin dernier, après une courte maladie, Alfred Marignac était enlevé dans sa cinquante et unième année à l'affection des siens. Ses contemporains et surtout ses

camarades, auxquels il était resté si fidèle, savent combien cette perte est sensible.

Extrêmement bien doué, Marignac fit de brillantes études d'abord au Collège, puis à l'Ecole des ingénieurs de Lausanne. Héritier des dons scientifiques de sa famille, travailleur d'une conscience rare, il était destiné à faire une carrière d'ingénieur distinguée, si trop vite, par le fait des circonstances, il n'avait dû l'interrompre. A la sortie de l'Ecole des ingénieurs, il fut chargé par Théodore Turrettini de divers travaux, puis dès 1899 il fut appelé par la Société franco-suisse pour l'Industrie électrique. Ce fut dans l'Isère qu'il collabora à l'étude et à la surveillance des installations hydro-électriques. A la mort de M. Heilmann, directeur de la Société grenobloise de

force et de lumière, il devint en outre l'ingénieur principal de cette dernière société. De Grenoble il dirigea l'établissement des grands réseaux de distribution des forces comprises dans la région entre Grenoble, Lyon et Bellegarde. Son activité s'est étendue à la mise en œuvre et à l'exploitation des usines d'alimentation principalement celles de Champ et Avignonnet sur le Drac, Séchilienne sur la Romanche et Moûtiers sur l'Isère. On sait qu'à cette époque ces travaux furent très remarqués, car en France c'était le début des transports de force à haute tension, à grandes distances et longues portées entre supports de ligne. Ses chefs et ses collègues apprécièrent rapidement les sérieuses qualités de Marignac. Il mit au service de

ces travaux, outre ses compétences techniques, une probité que l'on a pu qualifier d'excessive, une minutie qui lui permettait de ne négliger aucun détail. Certes un homme semblable en qui l'on pouvait avoir toute confiance aurait pu poursuivre une carrière remarquable, mais à la mort de son père il se démit de ses fonctions et vint s'établir à Lancy auprès de ses sœurs. Dès lors Marignac vécut à l'écart, tout en s'intéressant à plusieurs entreprises industrielles. Il devint administrateur de la Compagnie Genevoise de l'Industrie du Gaz, ainsi que des salines de Maixé et sut, encore là, donner l'appui de ses connaissances techniques.

Dans cette deuxième partie de sa vie, son dévouement et ses capacités furent mis au service de son pays et de sa commune. Au Conseil municipal de Lancy, pendant bien des années, il sut toujours se faire écouter et son avis était d'un grand poids dans les questions financières ou techniques de la commune. Membre dès le début du Club Suisse d'Aviation, la clarté de son esprit se montra dans l'organisation de la coupe Gordon Bennett en 1922.

Très ferme et précis, parfaitement modéré, sans aucune



ALFRED MARIGNAC.

morgue, il avait obtenu la confiance de ses concitoyens et de ses collègues. Il a été membre fondateur des Sauveteurs auxiliaires de Lancy, de caisses de prévoyance, enfin du Conseil de paroisse. Tout en étant la cheville ouvrière des diverses organisations dont il s'occupait, sa modestie lui interdisait de jamais paraître à la première place. A côté de l'ingénieur, de l'homme scrupuleusement scientifique, au travail désintéressé, il y avait donc en Marignac l'homme qui donnait son temps aux œuvres communales, philanthropiques et religieuses. Sa haine de l'arrivisme, de tout ce qui est faux, rendait sa conduite souvent difficile à comprendre pour les personnes qui ne le connaissaient pas intimement. A cause de sa modestie, beaucoup ont même ignoré sa haute intelligence et l'étendue de ses capacités.

L. B.

## BIBLIOGRAPHIE

**Verein Schweizerischer Maschinen-Industrieller.** 40 Jahresbericht nebst Anhang : Bericht des V. S. M. Normalienbureau.

**Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie.** 18<sup>e</sup> Rapport annuel.

Ce rapport contient quantité de documents et détails intéressants, rédigés en un français impeccable, on en jugera par l'extrait suivant.

### *L'étatisme et ses charges.*

Au cours de la guerre et de la période qui suivit, l'intervention de l'Etat se manifesta dans nombre de domaines. On considéra d'abord cette immixtion comme un mal nécessaire devant disparaître dès que les conditions seraient redevenues normales. En fait certaines mesures ont été rapportées entre temps, mais l'opportunité, voire même la nécessité d'une intervention de l'Etat ont évolué depuis lors. Nous avons ainsi affaire actuellement à une mentalité nouvelle, certainement plus favorable à l'étatisme qu'avant la guerre. Certaines activités économiques se sont habituées à l'aide de l'Etat ; d'autre part, le gouvernement a su tirer parti de l'intervention requise en favorisant plus qu'il n'est nécessaire les mesures de protection et en instaurant l'appui de l'Etat dans une foule de domaines.

Il nous paraît donc plus opportun que jamais de faire ressortir le danger que fait courir pareil état de choses. L'intrusion de l'Etat dans le domaine économique ne cause en définitive que des dommages. Les activités que l'Etat favorise ne peuvent que voir diminuer leur sentiment de responsabilité et mettre ainsi leur existence en péril. Ces activités cherchent en effet leur salut dans le maintien de prix élevés, au lieu de le trouver dans l'abaissement du coût de production et l'extension de leurs débouchés. Par ailleurs, les activités non protégées sont incitées à revendiquer, elles aussi, l'appui de l'Etat, en arguant du principe de l'égalité de traitement. Cette course à l'aide de l'Etat dans tous les domaines compromet finalement l'existence d'une saine économie basée sur le sentiment de la force et de l'indépendance. Cette tendance nous conduit, *nolens volens*, à l'étatisme et finalement au collectivisme. Lorsqu'on examine l'importance économique de l'aide de l'Etat, on oublie généralement que cette aide n'en est pas une, l'Etat ne pouvant donner à l'économie nationale que ce qu'il lui prend. En ne remettant à une activité donnée que la quote-part de ce qu'il prélevé sur elle, l'Etat jouerait le rôle puéril d'un père de famille qui s'approprierait les économies de ses enfants pour leur en faire don. En fait l'Etat ne donne à certains groupements que ce qu'il prélevé sur les autres.

L'industrie d'exportation, de même que le commerce et les professions libérales, appartiennent aux activités qui participent le moins, sinon pas du tout, aux prébendes de l'Etat. Les exceptions telles que la subvention unique à l'industrie horlogère ne font que confirmer cette règle. L'industrie d'exportation est indubitablement la branche d'activité qui subira toujours plus les néfastes effets de l'intervention étatiste, si cette dernière devait continuer à se manifester comme c'est le cas actuellement. Une statistique des charges extraordinairement onéreuses prélevées actuellement sur les diverses branches d'activité par les communes, cantons et la Confédération, démontrerait irréfutablement que l'industrie d'exportation est la plus lourdement chargée. Ce fait se vérifierait aussi bien en ce qui concerne les impôts directs que les prélèvements indirects. Nous examinons dans un autre chapitre les répercussions de la politique douanière sur le coût de la vie. Nous tenons toutefois à faire remarquer ici que les revendications de salaires des ouvriers, invoquent constamment le renchérissement dû aux impôts et aux mesures douanières. Ces derniers, ainsi que le prix élevé des transports, majorant le coût de production, atteignent principalement l'industrie, laquelle n'est pas en mesure de mettre ces frais à la charge des acheteurs. Dans le même ordre d'idées, il y a lieu de mentionner les prélèvements, tels que l'impôt sur les bénéfices de guerre, qui prennent aux entreprises les réserves dont elle ont besoin pour subsister en temps de crise et aussi les charges qu'impose à l'industrie la politique sociale de l'Etat.

L'industrie fait toujours plus les frais de cette politique interventionniste, sans participer elle-même aux riches prébendes que l'Etat dispense sous diverses formes aux autres activités économiques en partie moins importantes que l'industrie. Tel est l'aboutissement de cette solidarité économique si fortement prise par les milieux férus d'étatisme. La coupe est pleine maintenant. Lorsque l'émigration des industries aura pris plus d'envergure encore, il sera évidemment trop tard pour parer aux déplorables effets d'une telle politique, en diminuant tant soit peu ces charges. Il est clair d'autre part, que les prétendus avantages de la politique interventionniste et les bienfaits de l'aide étatiste iront à vau-l'eau, lorsque l'industrie sera réduite à merci.

**L'électrification des chemins de fer fédéraux suisses.** — Communication de la Direction générale des C. F. F. — Extrait du *Bulletin de l'Association internationale du Congrès des chemins de fer*, juin 1924.

Cette brochure de 29 pages, avec 19 illustrations, est une mise à jour de l'*« Exposé N° 1 (Suisse) de la question de la traction électrique »* rédigé par M. E. Huber, ingénieur en chef de l'électrification des C. F. F. en vue du IX<sup>e</sup> congrès de l'Association internationale des chemins de fer. — On y trouvera concentrés tous les renseignements dilués dans une foule de publications.

**Carte des lignes de jonction des usines hydroélectriques suisses.** Edition Décembre 1923. Publiée par l'*Association suisse pour l'aménagement des eaux*, Zurich. Elaborée d'après les renseignements de l'Inspecteur Fédéral des installations à fort courant et des Usines hydroélectriques. — Echelle 1 : 200,000.

Cette carte contient les indications suivantes : Les centrales avec une puissance installée de 500 ch. et plus. — Les lignes de jonction existantes ou en construction. Le nombre des conducteurs. La tension de régime. Le diamètre des conducteurs. La matière des conducteurs. Le propriétaire de la ligne.

Voici le contenu détaillé du tableau comparatif :

Une liste de 280 centrales existantes, en construction ou projetées avec une puissance installée de 200 ch. et plus. —

La chute nette moyenne en mètres. — L'accumulation en mètres cubes. — La puissance nette minimale en ch. — La puissance installée en ch. — La production d'énergie effective en 1921 en kWh. — La production moyenne d'énergie an-